

Paris, le 23 avril 1998

Monsieur Paul Quilès
Président de la Mission d'information sur le Rwanda
Assemblée Nationale

Monsieur le Président,

J'ai bien écouté le souci dont vous avez tenu à me faire part personnellement concernant la bonne marche de la Mission d'information sur le Rwanda que vous présidez. Les difficultés de rodage et les freinages venus de certains acteurs étaient inévitables, les commentaires des personnes et des associations soucieuses de vérité sur cette affaire également. Ces derniers jours ont illustré ces deux phénomènes, parfois à l'excès.

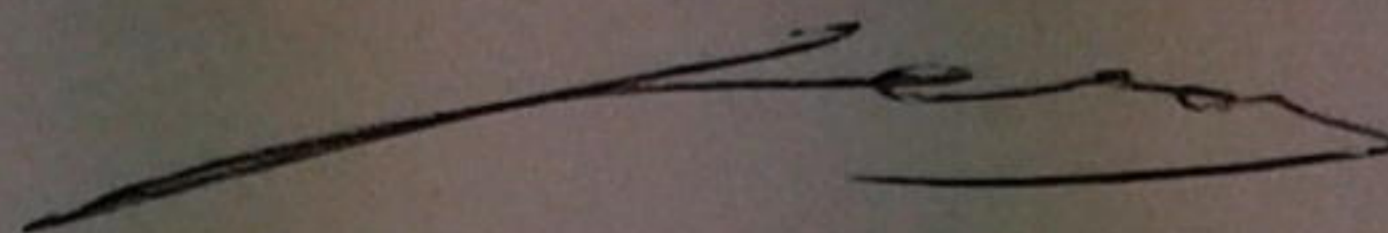
Il se pose des problèmes de fond concernant la grille de lecture de la société et de la politique rwandaises, que j'ai eu l'occasion d'exposer le 7 avril devant vous, et sur lesquels je reviens sans cesse depuis des années et encore ces jours dernier, car ils ne concernent pas seulement les décideurs, mais aussi des médias et des associations, et, je dirais plus largement, une certaine culture politique occidentale sur l'Afrique, particulièrement sensible dans notre pays, en tant qu'ancienne puissance coloniale.

Il se pose aussi des problèmes de documentation précise et convaincante, à mettre au jour et à dépouiller, de manière, entre autres, à affiner les questions posées aux acteurs du terrain. C'est pourquoi j'ai pensé utile de vous adresser le dossier ci-joint, recueilli à Kigali en novembre 1995, dans un centre de documentation où figuraient, entre autres, des liasses d'archives du Ministère rwandais de la Défense. Je pense que ces dossiers avaient déjà été visionnés par les organisateurs de l'émission de télévision "La marche du siècle" produite sur le Rwanda à la fin de 1994. Je saisis l'occasion pour vous rappeler que j'ai aussi collecté depuis plusieurs années des journaux et des cassettes de radio illustrant notamment la montée du racisme qui contribué à la mise en place de la machine génocidaire, qui ont nourri l'ouvrage collectif *Rwanda, les médias du génocide* paru en 1995.

Pour revenir au dossier ci-joint, il s'agit de notes que j'ai pu prendre dans ce centre de documentation rwandais, et, pour quelques-uns, de photocopies. Ils montrent pour partie des aspects classiques de coopération militaire franco-rwandaise,

pour une autre part, me semble-t-il, une intégration et une intimité particulières entre les deux instances militaires, ayant signification politique. Je joins en contrepoint une interview donnée à un journal rwandais (*Rwanda Rushya*) en juillet 1991 par l'ambassadeur Martre et un document (déjà joint à ma prestation du 7 avril) sur des réactions de l'opposition intérieure à certains aspects de cette intégration.

Je vous remercie de votre attention et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très sincère considération.



Jean-Pierre CHRÉTIEN
directeur de recherche CNRS
C.R.A. 9rue Malher 75004
tél./fax 01 47 02 13 10

Copies: Membres titulaires de la Mission
d'infamation.

LISTE DE DOCUMENTS CONSULTÉS À KIGALI EN NOVEMBRE 1995 ¹

2.11.1990 : Casimir Bizimungu, Min.Affet, à l'Ambassade de France :

Pour le maintien du lieutenant-colonel Joseph Ruelle au poste de conseiller à l'Etat-major de la gendarmerie.

8.1.1991 et 31.1.1991 : Casimir Bizimungu, Min-Affet, à la Défense, puis à l'Ambassade de France :

Accord pour prolonger le chef d'escadron Michel Marliac, comme chef du DMAT, pilote-moniteur d'hélicoptère des FAR.

22.3.1991 : Min.Affet à Mini-Défense :

Le lieutenant-colonel Bernard Cussac va remplacer comme Attaché de défense le colonel René Galinié

19.4.1991 : colonel Galinié, chef de la Mission d'Assistance militaire :

Le lieutenant-colonel Canovas, conseiller auprès du chef d'État-major, quittera son poste le 6.5.1991. Remplacé par lieutenant-colonel Chollet, "commandant de la Dami en place à Kigali et Ruhengeri"

6.5.1991 : Min.Affet à Ambassade de France : *

Les Affaires étrangères rwandaises informent l'Ambassade de France du résultat de l'entretien Mitterrand-Habyarimana à Paris le 23 avril 1991 : le poste du lieutenant-colonel Canovas [conseiller au près du chef d'État-major] devient permanent et son titulaire est maintenu jusque fin juin 1991

29.5.1991 : Lieutenant-colonel Vincent Nsengimana, commandant compagnie de transmissions, au Mini.Défense :

Rapport de mission (10 au 22 mai) chez Thomson-CSF. Il est prévu un stage de formation au Rwanda et en France assuré par cette firme.

¹ *Abréviations :*

Min.Affet : Ministère des Affaires étrangères rwandais

Mini.Défense : Ministère de la Défense rwandais

Amba.France : Ambassade de France à Kigali

* : documents joints photocopiés

12.6.1991 : Amba.France au Min.Affet : *

Proposition du capitaine Denis Roux au "poste nouvellement créé de conseiller du commandant de la Garde présidentielle".

19.6.1991 : Min. Affet Casimir Bizimungu, au Mini. Défense :

Demande son avis sur la candidature du capitaine Denis Roux au poste de conseiller auprès du commandant de la Garde présidentielle

28.6.1991 : le colonel Rusatira, Mini-Défense, au Min.Affet :

Accord de Habyarimana pour l'affectation du capitaine Roux auprès de la Garde présidentielle

25.7.1991 : colonel Cussac, Attaché de défense à l'Amba.France, au Mini.Défense : *

Les "quatre détachements d'assistance technique" sont "mis à l'entière disposition de l'Armée rwandaise pour emploi". Demande la possibilité de réunir périodiquement ces personnels. NB Le ministère rwandais donne son accord en souhaitant être "tenu au courant des problèmes soulevés concernant la partie rwandaise".

28.8.1991 : colonel Cussac, Attaché de défense à l'Amba.France et chef du DAMI, au Mini.Défense :

détachement prévu pour quatre mois d'un officier et de deux sous-officiers de la Garde républicaine auprès de la Garde présidentielle.

12.9.1991 : colonel Cussac, Attaché de Défense, au Mini.Défense :

Problème des équivalences de grade entre les deux armées, "pour clarifier la situation des capitaines français anciens en grade, et qui... pourraient porter les galons de commandant en tenue rwandaise"

15.10.1991 : Colonel Rusatira, secrétaire général à la Défense, au Min.Affet

Accord pour prolonger jusqu'au 22.9.1992 les activités du conseiller à l'État-major de la gendarmerie, le chef d'escadron Michel Robardey

8.11.1991 : colonel François Muyengano, chef de la section de coopération au Mini.Défense, au Dir. général des Ponts et chaussées :

La Mission d'assistance militaire demande un drapeau rwandais qui sera salué chaque matin par le détachement français en place à Kigali

6.12.1991 : le colonel Rusatira, secrétaire général au Mini.Défense, à l'Amba. France :

Accord de la Défense pour le parachutage d'un Père Noël à l'École française le 20 décembre 1991.

n.d. : Mémoire relatif au programme de Coopération militaire franco-rwandaise
1991-1992 : *

Document de la Défense rwandaise définissant des besoins, et invoquant "l'Accord particulier d'assistance militaire entre la France et le Rwanda signé à Kigali le 18 juillet 1975, tel qu'amendé à Kigali le 26 août 1992".

18.2.1992 : Augustin Ndirabatware, Mini.Plan et coopération, au Mini.Défense : *

Accord pour l'affectation de l'adjudant Didot Alain pour un poste de technicien en transmissions à l'Etat-major rwandais, en remplacement d'un autre titulaire partant en juillet 1992 [NB Alain Didot est une des deux victimes, probablement tuées par le FPR, près du CND vers le 7 avril 1994]

26.2.1992 : Ambassade de France au Mini. Plan et coopération :

Présente la candidature du capitaine Grégoire de Saint-Quentin (régiment para de Bayonne) au poste de conseiller technique du commandant de bataillon Paracommando de l'armée rwandaise et d'officier instructeur des troupes aéroportées, à la place de Christian Refalo partant le 16.6.1992 [le premier est cité dans la presse comme ayant accédé très vite à la zone où était tombé l'avion présidentiel le 6 avril 1994].

22.5.1992 : colonel Cussac, Attaché de défense, au Mini.Défense : *

A l'occasion de la relève du détachement Noroît et du DAMI d'instruction de Mukamira/Gabiro [au NE du pays] en juin/juillet 1992, envisager une remise de récompenses par le gouvernement rwandais, comme lors des précédentes relèves, notamment pour ceux qui "quitteront définitivement le Rwanda après plusieurs années passées au sein des FAR".

16.12.1992 : Major Nkundiye, commandant la Garde présidentielle, au Mini.Défense :

Il faut demander le renouvellement du DAMI en coopération à la Garde présidentielle. Deux assistants présents depuis le 18.9.1992 doivent en effet partir le 29.1.1993.

16.4.1993 : Minaffet à Amba.France :

La candidature du lieutenant-colonel Maurin Jean-Jacques comme conseiller technique du chef d'État-major est acceptée.

19.8.1993 : Augustin Bizimana, Mini.Défense, à l'Amba.France : *

Prend acte de la visite de l'ambassadeur Marlaud et du point fait sur la situation en période de transition. Il est notamment prévu une aide à la réinsertion des militaires qui seront démobilisés.

9.2.1994 : Colonel Cussac, Attaché de défense et chef de la mission d'assistance militaire à l'Ambassade, au Mini.Défense : *

Le 25 janvier, le Min.Affet a demandé 110 instructeurs pour Armée et gendarmerie rwandaises. Il faut attendre la mise en place des institutions de transition.

mai 1994 : non signé [armée rwandaise à Kigali] : *

aide-mémoire manuscrit de l'armée rwandaise pour la formation en "défense civile" et la préparation d'un test à passer le 21 mai 1994 devant des officiers et soldats : gestion des barrières, patrouilles, armement, tactique, idéologie

autres documents :

Rwanda Rushya, août 1991 :

Interview avec l'ambassadeur de France au Rwanda, 29.7.1991 [à rapprocher du document du 25.7.1991].

MDR-Kigali-ville, 14.2.1992 :

Itangazo [Communiqué] n° 9, texte et traduction.